

Mr et Mme AURY Dominique

100 chemin de Beaumont (le gué de l'Aunay)

CHEMERY tel 0609598674

Projet d'aménagement d'une déviation sur la commune de Chemery

Je suis situé au Gué de l'Aunay, et étant fortement impacté par le projet d'aménagement d'une déviation sur la commune, je ne suis pas favorable à celui-ci compte tenu des nuisances sonores, visuelles et environnementales qu'il va engendrer. Je suis malgré tout obligé de m'y résoudre, et au vu du document d'enquête présenté, je constate que certains points posent problèmes d'une part sur les nuisances sonores et visuelles concernant certains tronçons et d'autre part sur la réalisation du pont passant sur la Renne.

1/ Observations sur les problèmes phoniques et visuels :

Concernant la future déviation à Chemery, je constate que certaines sections sont correctement équipées en Merlon alors que le secteur concernant les lieux-dits « grands et petits Beaumont » « Gué de l'Aunay » et « Tuilerie » rien n'est prévu concernant la protection phonique. Pourtant cette section sera fortement exposée aux bruits puisqu'elle correspond à une zone de dépassement nord-sud à partir du rond-point et une zone d'accélération pouvant aller jusqu'à 90 kms/h et plus. Vu l'augmentation du trafic PL et VL prévu pour les prochaines années, (argument justifiant la déviation) ce secteur sera donc une zone très bruyante qu'il faudrait revoir afin d'apporter un niveau acoustique beaucoup plus vivable pour les Chémérois dont les habitations sont à quelques mètres du projet, et qui vont déjà perdre en valeur foncière.

2/ Réalisation d'un ouvrage pour le passage de la Renne :

Un autre point noir suscite mon inquiétude concernant le passage pour les engins agricoles, prévu sous la déviation au niveau de la Renne. Le projet prévoit un ouvrage d'une hauteur pouvant aller jusqu'à 15 mètres de haut créant une emprise phénoménale sur la vallée. Cela présentera une sorte de muraille en béton et vu sa hauteur, il n'y aura aucune possibilité d'aménagement paysagé. Ce sera le secteur le plus impacté de la déviation qui en plus se situe face aux habitations.

3/ Propositions :

Sans déplacer le tracé actuel, serait-il possible de revoir le projet avec un passage pour les engins agricole au dessus de la déviation ?

Cela permettrait de ramener la déviation au niveau du sol, là où le trafic est le plus important, et de créer des merlons végétalisés permettant d'occulter cette déviation. Ce qui apporterait un niveau acoustique et une insertion paysagère beaucoup plus vivable pour les Chémérois situés face à ce secteur.

Espérant que mes remarques et propositions seront mises à l'étude et recevront un avis favorable .

Cordialement

M.AURY Dominique